



A Arras, le 25 juin 2019

A Monsieur l'Inspecteur d'académie,

Directeur académique des services de l'éducation nationale

**Objet** : épisode caniculaire

**Dauchot Dominique**

Secrétaire départementale du SNUipp-FSU 62

Monsieur le Directeur Académique,

Météo France annonce un épisode caniculaire pour cette semaine. Le ministère de l'Education Nationale a annoncé le report des épreuves écrites du Diplôme National du Brevet, initialement prévues les jeudi 27 et vendredi 28 juin 2019, aux lundi 1<sup>er</sup> et mardi 2 juillet 2019, afin « *d'assurer la sécurité des élèves.* »

Les recommandations ministérielles indiquent qu'il faut « *garder les enfants dans une ambiance fraîche. Vérifier la fonctionnalité ou l'installation de stores et/ou volets. Fermer les volets et les rideaux des façades les plus exposées au soleil durant toute la journée.* »

La réalité des écoles est la suivante:

- Des écoles ont des baies vitrées qui vont aggraver la chaleur dans les locaux, la plupart n'ont ni rideaux occultants ni volets. La climatisation n'existe pas, et les ventilateurs sont rares.
- Des classes sont sous les combles et accumulent de la chaleur car elles ne sont ni aérées ni rafraichies la nuit.
- Les points d'eau sont insuffisants.
- Les cours d'école ne sont pas toujours ombragées, les sols en bitume conservent la chaleur au fil des nuits.

Le SNUipp-FSU Pas-de-Calais vous alerte très fortement car des enseignants vont se trouver dans l'incapacité d'assurer la sécurité physique de leurs élèves. La santé des enseignants peut aussi être menacée.

Des éléments ont été communiqués aux écoles lundi 24 juin 2019, mais quels moyens très concrets donnez-vous aux écoles pour affronter les jours qui viennent ? Plus particulièrement, quelle prévention avez-vous prévu pour tous les enfants et les adultes fragiles (PAI, asthme, femmes enceintes, etc.)? Là encore, les recommandations ministérielles indiquent qu'il faut « *avoir une vigilance particulière envers les personnes et élèves connus comme porteurs de pathologies respiratoires ou en situation de handicap.* »

Nous vous rappelons également qu'un épisode caniculaire s'accompagne très souvent de pics de pollution. Nous constatons que toutes les recommandations sont destinées aux directions d'écoles. Quels échanges avez-vous eu avec les municipalités pour anticiper cette situation : livraison de packs d'eau, de gobelets, de ventilateurs, de brumisateurs? Mise à disposition de tonnelles dans les cours non ombragées, ... ? Recensement et propositions de

lieux d'accueil dans des espaces plus frais à proximité de certaines écoles (théâtre, salle municipale climatisée...)? A-t-il été prévu que les IEN anticipent et interpellent les partenaires?

Nous refusons que les équipes, et particulièrement les directions d'école, se retrouvent seules à gérer les situations difficiles qui vont se présenter. A minima, pour le début de cet épisode, nous demandons que les parents qui le peuvent soient invités à garder leurs enfants, et que toutes les questions évoquées dans ce courrier soient traitées.

Enfin, les termes de la note sur « *l'ambiance thermique dans les locaux* », publiée par l'Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement indiquent : « *Selon l'Organisation mondiale de la santé, des risques d'atteinte à la santé sont réels lorsque les températures dans les locaux sont inférieures à 14°C ou supérieures à 30°C* ».

Enfin, des enseignants seront vraisemblablement contraints d'être absents (congé de maladie dû à la canicule, garde de leurs propres enfants...), ce qui conduirait les enseignants en poste à accueillir plus d'élèves encore dans leur classe si les enseignants n'étaient pas remplacés.

Le SNUipp-FSU du Pas-de-Calais vous demande d'anticiper les mesures à prendre si cet épisode caniculaire s'avère particulièrement intense, en particulier la possibilité de fermeture d'écoles du département pour les deux derniers jours de cette semaine, soit les jeudi 27 et vendredi 28 juin 2019, afin de garantir la santé et la sécurité des élèves et des personnels.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur Académique, en notre profond attachement au service public d'Éducation.

Dominique Dauchot,

Secrétaire départementale du SNUipp-FSU 62



*Copie aux IEN*